

Institut
Droit et
Santé

Université Paris Cité
Inserm UMR_S 1145

Inserm

La science pour la santé
From science to health



DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

Colloque

Évolution des pratiques d'accouchement et enjeux de responsabilité

Jeudi 27 mars 2025

de 8h45 à 17h00

en présentiel et en visioconférence

Université Paris Cité - UFR de médecine des Cordeliers (Pavillon 1) - 15 Rue de l'École de Médecine - 75006 PARIS

Organisation

- **Les étudiants du Master 2 Droit de la santé, parcours Activités de santé et responsabilités**, Faculté de Droit, Economie et Gestion de l'Université Paris Cité
- **Lydia Morlet-Haïdara**, Directrice de l'Institut Droit et Santé, Inserm UMR_S 1145

En partenariat avec **l'Institut Santé des Femmes**

PROGRAMME DU MATIN

L'ÉVOLUTION DE LA PRISE EN CHARGE DES ACCOUCHEMENTS

Présidence : **Ana ZELCEVIC-DUHAMEL**, MCF HDR à l'Université Paris Cité

Ouverture du colloque à **8h45**

1) Approche historique des pratiques de l'accouchement

Julie GAILLARD

Sage-femme et Directrice du département maïeutique de l'Université Paris Cité

2) La problématique des déserts médicaux

Yves VILLE

Professeur de Gynécologie-Obstétrique à la Faculté de Médecine de l'Université Paris Cité, membre de l'académie de médecine

3) L'évolution des droits de la parturiente

Aurélié TARDY

Avocate, cabinet Colsolin & Zanarini

4) L'évolution des structures

Marc DUPONT

Adjoint à la Directrice, Direction des Affaires Juridiques de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)

5) L'évolution des accouchements à domicile et focus sur l'accompagnement par les doulas

Virginie FRANQUEZA

Membre association des Doulas de France

6) L'évolution des pratiques : médicalisation autour de la naissance et conséquences

Élie AZRIA

Maternité du Groupe Hospitalier Paris Saint Joseph, Institut Santé des Femmes, CRESS OPPaLE, Université Paris Cité

12h30-14h30 - Pause déjeuner libre

Reprise du colloque à **14h30**

PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI

LA PRISE EN CHARGE DES CONSÉQUENCES DES DOMMAGES LIÉS À L'ACCOUCHEMENT

Présidence : **Lydia MORLET-HAÏDARA**, Directrice de l'Institut Droit et Santé

1) L'engagement de la responsabilité pénale

Pauline VANUXEM

Avocate, cabinet Apex Avocats

2) L'engagement de la responsabilité civile

Lydia MORLET-HAÏDARA

Directrice de l'Institut Droit et Santé

George LACOEUILHE

Avocat, Cabinet Lacoueilhe

Prise en charge par les assureurs

Virginie VION-SIMON

Directrice Juridique IARD, groupe Relyens

3) La prise en charge par la solidarité nationale

Sébastien LELOUP

Président de l'Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux (ONIAM)

Clôture du colloque vers **17h00**



Colloque validé au titre de la formation continue des avocats

INSCRIPTION

Inscription gratuite mais obligatoire
Cliquez ici pour vous inscrire

CONTACT

Institut Droit et Santé
ids.deg@u-paris.fr